L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 30 SEPTEMBRE 1892.

PETITES ANNONCES.

PERDU.

$10 DE RECOMPENSE.—Perdue le 22 septembre, une petite chienne pas de blanche, avec oreilles brunes (tan). La récompense ci-dessus sera payée et aucune question ne sera demandée si on la ramène au No 125 St-Louis, coin Bourgogne. 28 sept—7f

DEMANDES.

ON demande—Une jeune fille (Française) pour prendre charge de la garde-robe d'une petite famille et aider dans petits garçons à passer, toutes les après-midi, leurs leçons pour le jour suivant. S'adresser à M. L. Fabre, No 123, Nouvelle-Orléans. 30 sept—30—1 2 oct

ON demande—Une femme blanche ou de couleur comptant comme telle, pour cuisiner, (créole ou américaine). S'adresser avec références 230 rue Première entre Prytania et Coliseé. 30sept—3t

ON demande une cuisinière, se parlant que le Français. S'adresser à la pharmacie au coin Bolivar et Feydras. 28 sept—

ON demande une française de préférence pour faire la cuisin- et le ménage, succursale St-Antoine et Urquhart, 3me District. 26 sept—28 29—2 oct.

ON demande, pour ce territoire, un bon commis-voyageur. Somme considérable à celui qui, avec recommandation satisfaisante, conviendra. S'adresser à Chas J. Pegue, Gen'l Manager, Chattanooga, Tenn. 24 sept—1m

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

A. B. Griswold & Co. vs John J. O'Reilly.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans. No 23,449.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Parlé à bâtiéron, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvel-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, le VENDREDI, 7me jour d'octobre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, 1 comptoir et grillages, tables, 1 piano, 1 stove, 1 miroir, 1 lot de bouteilles assorties contenant des liqueurs et autres objets, etc.

Saisi dans l'affaire intitulée et numérotée ci-dessus, d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON,
28 sept—28—oct 4 7 Constable.

A. Baldwin & Co. Limited, vs. Léon Kahn et als. in solido, et Miss Charles Kahn, "garnishee."

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle Orléans.—No 16,175.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 95 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 11me jour d'octobre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
P. A.D. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
28 sept—28—3 11 oct

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Cécile Poirmate Fernandez. Testament et première et dernière ordonnance de Paul A. Osborne et femme décédée de John D. Frick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 92,935.—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John A. Eschmann, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
21 sept—21 24 30 Greffier.

Succession de Mme C. Potthoff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 92,935.—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John A. Eschmann, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
21 sept—21 24 30 Greffier.

Succession de Vincent Montalvo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 91,990—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John A. Eschmann, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
21 sept—21 24 30 Greffier.

Succession de Mgr. Julien Werner et Marie Louise Schmidt, en femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,837.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Schmidt administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
27 sept—27—1 6 oct Greffier.

Succession de Bernard Stahle, Catherine Stahle et Miriam Stahle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,439.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Stahle, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
27sept—27—1 6oct Greffier.

Succession de Louise Duffy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,759—Division C.—Attendu que John Andrew Duffy a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de Mlle Louise Duffy, décédée intestat; avis est par le présent donné aux créanciers d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
23sept—23 27—1 oct Greffier.

Succession de A. M. Bachois.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,774—Division E.—Attendu que John B. Vaughan, administrateur susdit, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu A. M. Bachois, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
23sept—23 27—1 oct Greffier.

Succession de Andreas Frey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35,673.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Pontal, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
27 sept—27 1 6 oct

Succession de Vassie F. Morton, fem me de Fred Bein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35,932—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Emile Morton, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
21 sept—21 24 30 Greffier.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 29 SEPTEMBRE—CLASSE No 331
Tirage de 4 heures P. M.

53	3	41	16	34	23	17	76	72	78	74	29	32	56	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 29 septembre 1892—4 heures P. M.
J. A. BOUDREAUX,
EDGAR PILIE, Pro tem. Commissaires.

Les places de nos tirages quotidiens peuvent être vues en tout temps dans toutes les succursales

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été renouvelée comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grandes tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grandes tirages à nombres simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique de la Nouvelle-Orléans.

Exactitude depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons la fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
W. C. Labadie
Commissaires.

Tous banquiers Banques et Banquiers peuvent tous les jours payer dans leur localité de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

E. H. WALMESLEY, Pres. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Pres't, State Nat. Bank
A. BALDWIN, Pres't, N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Pres't, Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE ORLEANS.

MARDI, 11 OCTOBRE 1892.

GROS LOT:
$75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$75,000, sont	$75,000
1 Lot de	20,000,	20,000
1 Lot de	10,000,	10,000
1 Lot de	5,000,	5,000
2 Lots de	2,500,	5,000
5 Lots de	1,000,	5,000
25 Lots de	200,	7,500
100 Lots de	200,	20,000
200 Lots de	100	20,000
200 Lots de	50,	10,000
500 Lots de	40,	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de $100, sont		$10,000
100 Lots de 200,		2,000
100 Lots de $40,		4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $20, sont		$19,980
999 Lots de $20,		19,980
3,434 Lots se montant à		$2965,460

PRIX DU BILLET:

Entier, $5 Deux-Cinquièmes $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 14 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR EXPRESS

PRESQUE A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous vous enverrons toute l'argent sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresses à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lou.

Bonnes Poignées en plein et faites la signature fidèle.

La Compagnie ayant passé des lois définitivement le contrat de vendre à TOUTES LES LOTERIES, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage, par un nombre voulu, par Express, aussi vite que possible.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle Orléans; que le Lot tiré à son endroit soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. C. LABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de Carol Friedländer, agent de l'Express qui les présente à toute exposition.

Il y a une de nos grandes loteries et multiples fois par année, et chaque fois nous payons les lots gagnants réguliers d'environ cinquante pour cent de plus que les montants déclarés; que les montants déclarés y sont réellement et régulièrement distribués; et que nous ne connaissons pas d'autre manière légale dont LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE n'ait rempli d'une manière entièrement satisfaisante toutes les obligations qu'elle a contractées envers le public.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts d'une police d'assurance.

Wolf and Marks versus T. H. Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 34,901.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans le rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, entre les rues St-Charles et St-Louis, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 12 octobre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de T. H. Lee, dans une certaine police d'assurance émise par la Mechanics & Traders Insurance Co., de la Nouvelle-Orléans, sous le numéro 1,053 pour la somme de $1,000 sur le fonds de marchandises générales dans la bâtisse couverte en bardeaux, située dans la ville de Ludlow, Etat du Mississippi sur la plantation de l'assuré, le dit T. H. Lee soit que la perte occasionnée par l'incendie le dit fonds de marchandises générales soit réglée conformément à la dite police ou autrement.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
29 sept—29— oc. 4 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Deuxième District, No 280 rue North Rampart.

Peoples Homestead Association vs Mlle Clémentine Bienvegnu.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 32,906.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 5 octobre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une maison et les améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville désigné par le No 3, dans l'îlot désigné par la lettre M, bornée par les rues Bourgogne, Esplanade, Roffignac et Derbigny, et mesurant 40 pieds de face sur la rue Bourgogne sur 120 pieds de profondeur, le tout plus ou moins.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 sept—21 22 25 29—3 oct

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie & Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Nouvelle.
8 Carondelet et Hutchins.
9 Prytania et Thalia.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson
17 Camp et St-Louis.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Pramilles.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Calliope.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12. Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Poste de la Cie de Pompe No 6 Orange.
39 Richard et Annunciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Malpemaine.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 9 Calliope et Front.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 13 Calliope.
54 Esmparte et Front.
56 Calliope et Front.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St Charles.
61 Tarpeichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Feydras.
65 Camp et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt de L. N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Magazine.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Esmparte et Canal.
123 Esmparte et Feydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Feydras.
127 Commune et Rochebleave.
128 Miro et Lafayette.
134 Feydras et Prieur.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Rue St. A. L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Esplanade.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Rempart et Esplanade.
234 Trémé et Urquhart.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Po
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Store, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Desgoutin.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Esplanade et Rampart.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Lalanne et Wales.
413 Rempart et Esplanade.
414 Poste et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
512 Pauna à Ocean et Levée.
514 Marché Washington.
515 Lalanne et Esplanade.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Independance.
614 Station des cars, Folsom.
615 Casernes des Etats-Unis et Dauphine.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété bien située dans le Troisième District,

No 838 rue Nord Rempart
entre Esplanade et Kerlerec, occupé par Geo D. Geddes, directeur de pompes funèbres.

No 834 rue Nord Rempart
entre Kerlerec et Esplanade, un élégant cottage élevé.

Succession d'Elisa Marguerite Félicité Foy.

No 36,435.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J Spear, encanteur, bureau No 2 1/2 rue Carondelet.—LUNDI, 10 octobre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée "Succession de Mme Foy, No 36,435," pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, lieux, servitudes, privilèges et appartenant et en dépendant, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues St-Charles, Carondelet, Gravier et Commune, et plus particulièrement désigné comme le No 2 sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 24 avril 1841, et mesurant 40 pieds 2 pouces et 3 lignes de face sur la rue St-Charles sur 120 pieds de profondeur, le tout plus ou moins.

Le dit lot No 2 est borné en face par la rue St-Charles, en arrière par le No 3 appartenant à Mme Christy, ancien notaire en cette ville, en aval par un lot appartenant aux héritiers de feu Mme Pilié, et en amont par un lot appartenant à Mme Christy, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure en front sur la rue St-Charles 40 pieds 2 pouces et 6 lignes de face à la rue St-Charles et 22 pieds 9 pouces et 6 lignes de large sur dans le fond, sur 125 pieds 3 pouces de profondeur, le tout plus ou moins sur le côté vers la rue du Canal, et 122 pieds 7 pouces et 3 lignes sur le côté vers la rue Commune. Le dit lot No 2 est le même qui a été acheté par le No 20 et 21 rue St-Charles, suivant acte passé par devant Amédée Ducatel, notaire en cette ville, le 6 avril 1821. Etant le même lot qui a été acheté par Joseph Pulig Marterstell épouse Judit Bernadine Marterstell, de Barcelone, Espagne, par acte de vente passé devant Numa Marie, notaire public en cette ville, le 9 novembre 1880 et enregistré au bureau des hypothèques du Premier District de cette ville, dans le livre 115, folio 136. L'original dudit acte est déposé en l'étude de Walter D. Denègre notaire susdit. Le dit lot est actuellement occupé et dans les bâtisses en briques à trois étages, le rez-de-chaussée étant occupé par le café de Reitz et les étages supérieurs sont occupés par appartements, et est connue par le numéro municipal 21 rue St-Charles.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et le balance en partie par privilège de vendeur et hypothèque, en billets pour 1 et 2 ans, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, avec hautes et bonnes assurances contre les dommages incendiaires de garantie.

L'acte de vente devra être passé par devant Walter D. Denègre, notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 sept—21—sept 7 14 21 28—oct 5

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE ET DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,746.—J. C. Postharst vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de J. C. Postharst ait lieu à mon bureau, cette ville, commençant le MERCREDI, 12 octobre 1892, à 11 heures A. M., pour fixer les termes et conditions pour la vente de la propriété appartenant ou prignant et situé dans dans la paroisse St Tammany, dans cet Etat.

Nlle-Orléans, 26 septembre 1892.
Signé: GEO. H. THÉARD,
Juge.
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
17 sept—17 24—oct 1 8 15 17

George F. Schroeder vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,396.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George F. Schroeder, syndic de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE,
21 sept—21 24 30 Greffier.

Gilbert H. Green vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 19,734—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Cæsar Phillipsi, Syndic des Créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
23 sept—23 27—oct 1 Greffier.

Etat Trimestriel
—DE LA—
Banque des Citoyens
De la Louisiane,
DEPARTEMENT DE BANQUE.
A la clôture des affaires, le 31 Juillet 1892.

ACTIF.

Propriété émettrice	$135,833 50	
Fonds en suspension	56,310 88	
Prêts et escomptes	859,928 21	$591,196 28
Fonds publics	257,435 30	
Balances, étranger et local	82,916 06	
Chèques de Clearing House, échanges et numéraire	163,747 61	504,086 96
Total		$1,095,283 12

PASSIF.

Capital actions	$200,000 00	
Dû aux déposants	891,143 88	
Total		$1,095,283 1

Je jure solennellement que l'état ci-dessus est exact, en mêmoi de mes connaissance et croyance.

A. A. LELONG, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.
Juré et signé avec moi ce quatrième jour de Août 1892.
EDGAR GRIMA, Notaire.

Pour les renseignements, conseil nommé pour surveiller l'argent comptant dans les coffres de la banque, avème consistant et heures établis ci-dessus.

JOSEPH LOUBARD,
ERNEST PRAGER.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MAGOUN, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Diamants, Bijouterie et Meubles.

Succession de Mme Elisa Grasot Veuve de George J. Lord.

No 36,856.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MAGOUN, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet.—LUNDI, 10 octobre 1892, à 11 heures A. M. il sera vendu à l'encan en vente d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les meubles, bijouterie et diamants suivants, savoir:

1° Un solitaire, une dame pleine, belles de la ville, dans le vente journalière est de $12, sera donnée en plus fort acquéreur.

Vente positive à cause du propriétaire ne reste pas dans la ville.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant, et au dessus de $50 six mois de crédit en billets endossés par place à la satisfaction du vendeur.
29 sept—

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉS DÉSIRABLES ET ATTRAYANTES

Comme Placement d'Argent

—DANS LE—

DEUXIÈME DISTRICT

—A—

L'ENCAN.

Titres Parfaits.

SUCCESSION DE

Vve J. Schweitzer.

VENTE EN PARTAGE.

No 35,941—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Pianos exposés à la Bourse des Encanteurs.

PAR D. DANZIGER, encanteur.—Bureau, 31 rue Carondelet.—MERCREDI, 5 octobre 1892, à 11 heures A. M. il sera vendu à l'encan, en vente d'un ordre de l'Hon. N. H. Richter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, savoir:

Le mobilier, les pianos droits, etc., comprenant 10 pianos droits, 1 piano à queue, 1 piano à queue, 1 piano à queue